

Enquête - 1 *Pôle bois : caractériser la ressource locale.*

Le massif du Haut-Forez est sous-exploité comme beaucoup de secteurs forestiers en Rhône-Alpes. Il est pourtant boisé à plus de 50%, essentiellement en sapins et en Douglas. "Nos bois sont insuffisamment récoltés alors qu'ils correspondent partiellement à un marché traditionnel de charpente" constate Christian de Pierrefeu. Le président du Syndicat des Sylviculteurs de l'Union forestière de la Loire entend changer les choses en s'appuyant sur le potentiel existant. "Autour de Noiretable, nous avons encore plus de 10 scieries en activité. Le Haut-Forez bénéficie également d'un grand nombre de sylviculteurs actifs et riches de 500 adhérents". Fort de ce constat, Christian de Pierrefeu travaille à la création d'un pôle d'activité forêt-bois local inspiré par l'initiative néo-rurale des forestiers de Trèves.



Consentant de l'engouement pour le bâtiment bois, Christian de Pierrefeu souhaite développer l'usage du bois local chez les constructeurs du pays. "Avec Ossabois, le Haut-Forez possède la plus importante structure de construction bois en France. Le consensus 130 m² de bois sciéé par jour. Ce qui correspond à 60 m³ de bois sur pied" remarque le président. A l'heure actuelle, les responsables d'Ossabois sont contraints d'importer des bois du Nord pour des raisons techniques. Avec sa chaîne de production automatisée, l'entreprise travaille obligatoirement avec des bois séchés et calibrés. Trouver des solutions d'approvisionnement auprès des forestiers locaux pourrait leur permettre de s'affranchir des coûts de transport en augmentation constante et de disposer d'une meilleure souplesse pour leurs achats et stocks.

Avec l'arrivée des normes CE, les forestiers vont bientôt devoir prouver la qualité de leurs bois de charpente. En conséquence, le

groupe des Sylviculteurs du Haut-Forez a entrepris de faire l'inventaire des ressources bois existantes. "Nous déterminons la résistance mécanique des bois en utilisant le système du Sylvestat" précise Florent Borel, le technicien forestier recruté avec l'appui du Centre de formation forestière de Noiretable. "L'intérêt est d'identifier l'emplacement des gièrments de beaux bois sur le massif". Sur le terrain, le technicien prend des mesures sur des arbres localisés ensuite, à l'aide d'un GPS, sur des cartes IGN. A terme, l'objectif est d'approvisionner les scieries locales avec l'appui du Centre de formation forestière de Noiretable. "L'intérêt est d'identifier l'emplacement des gièrments de beaux bois sur le massif". Sur le terrain, le technicien prend des mesures sur des arbres localisés ensuite, à l'aide d'un GPS, sur des cartes IGN. A terme, l'objectif est d'approvisionner les scieries locales avec l'appui du Centre de formation forestière de Noiretable. "L'intérêt est d'identifier l'emplacement des gièrments de beaux bois sur le massif".

Dans le cadre d'une charte forestière de territoires, les acteurs du Haut-Forez veulent créer un pôle de développement bois local. "La DDAF soutient le projet. La communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez peut également mettre un terrain à notre disposition" note Christian de Pierrefeu. "Ce terme est si-

tué juste à côté d'Ossabois. Nous sommes aussi à proximité de l'autoroute reliant Saint-Etienne à Clermont-Ferrand". Le pôle bois du Haut-Forez accoutretera une chaudière alimentée au bois-énergie permettant de sécher les bois. L'installation d'un système Sylvestat en fin de cycle séchage est prévu pour caractériser les produits de sciène conformément aux normes CE. "Un territoire rural doit chercher à prendre la meilleure plus-value possible sur la vente de ses bois" conclut le président des forestiers ligériens. "La transformation et l'utilisation du matériau bois au sein du massif ajouteraient une seconde plus-value en matière d'emploi et d'économie locale".



Christian de Pierrefeu - 04 77 24 28 34 - Noiretable - Email : c.pierrefeu@unionsylviculteurs.com

Enquête - 2 *Promouvoir la construction avec les bois locaux.*

Sur le territoire d'Arlyse, syndicat mixte de communes, la forêt représente 40 % de l'espace et couvre quelques 30 000 hectares. La moitié de cette forêt appartient à des propriétaires privés. Le secteur produit 40 % des sciages savoyards et compte 200 entreprises dans la 2^e transformation. "Une charte forestière se met en place sur l'ensemble du territoire" nous apprend Brigitte Poncet chargée de mission filière-bois à l'agence de Développement économique local, Albertville-Tarentaise expansion. "Son premier axe est de venir renforcer les actions de la filière forêt-bois, plus particulièrement dans le domaine du bois constructif".



Une démarche est engagée pour repérer les freins à l'utilisation des bois locaux par les entreprises du territoire d'Arlyse. "Nous travaillons sur un plan de séchage des bois. Il se base sur les projets de scieries locales ou sur des projets mixtes, scieries et charpentiers" précise Brigitte Poncet. "Certains réfléchissent aussi à la mutualisation des moyens autour du rabotage et du traitement des bois". Les sciages devront également être adaptés à la demande précise retenue en ce qui concerne les utilisateurs et les producteurs. Un groupe de réflexion a entrepris un travail de définition et de description des besoins des constructeurs.

Dans le cadre de la "Charte architecturale", des cahiers architecturaux spécifiques au bois constructif vont prochainement voir le jour en Arlyse. Ils auront une vocation pédagogique et seront



destinés à tous les architectes consultants du territoire. En accueillant les porteurs de projets, le prestataire conseil sera en capacité de montrer toute la gamme des réalisations possibles avec les divers bois du massif. Une autre action envisagée sera la définition de systèmes constructifs. "En observant les types de bois présents sur le secteur, nous pouvons délimiter des produits semi-finis" constate Brigitte Poncet. "Les entreprises locales vont ainsi pouvoir diversifier leur offre et lancer de nouvelles productions".

La charge de mission filière-bois remarque que l'habitat individuel en bois a été historiquement bien couvert par les entreprises d'Arlyse. Deux domaines restent à explorer pour les constructeurs bois. Ce sont l'habitat collectif et le bâtiment industriel ou artisanal. "En nous appuyant sur les budgets des différentes communes d'Arlyse, nous pouvons déboucher des moyens en faveur de ces constructions" observe Brigitte Poncet. L'objectif est de développer de nouveaux marchés et de créer de nouveaux savoir-faire, dans le domaine de l'habitat collectif par exemple".

Autour de sa charte forestière de territoire, l'Arlyse a fédéré un réseau d'une soixantaine d'acteurs issus de toute la filière forêt-bois, de l'entrepreneur de travaux forestiers jusqu'au scieur. "En réunissant un technicien forestier et un chef d'entreprise, nous n'avons pas les mêmes façons de penser. L'objectif est aussi d'apprendre à se connaître et à se comprendre" souligne Brigitte Poncet. "Au volume de bois sur pied capitalisé dans nos forêts d'Arlyse, il était urgent de nous unir pour agir et notamment pour gérer notre forêt privée".

Christophe Borel - 04 77 24 28 34 - Noiretable - Email : c.borel@unionsylviculteurs.com

Enquête - 3 *Trier pour valoriser les bois d'œuvre.*

Florent Vacher est technicien conseil de Coforêt dans l'Ain. Il a organisé l'exploitation d'une parcelle de 7 hectares en exploitation. "Située au lieu-dit Molard Chaveyron, la parcelle avait été plantée en épicéas vers 1920. Le développement était très dense et beaucoup d'arbres étaient très longs avec peu de défauts. Ils étaient instables vis-à-vis de la neige et du vent et le bostryche commençait à faire des dégâts depuis 2 ans" remarque le technicien de Coforêt. "Ils nous avaient réalisés l'exploitation de cette parcelle en triant les différentes qualités. Nous avons sélectionné huit produits au total. Le tri des bois nécessite de bien connaître la demande et les débouchés." L'objectif est d'optimiser les coupes des coopératives, en sélectionnant notamment les bois destinés à la construction.



Les "gros bois" de charpente sont le produit phare issu du tri. Ces arbres au diamètre minimum de 35 cm seront utilisés pour faire de

la charpente apparente robuste. Les bois de 20 à 35 cm ont été sélectionnés pour la charpente standard. Ces bois sont destinés aux scieries industrielles. "Cela permet de vendre de la charpente jusqu'à un diamètre de 15 cm petit bout. Nous passons ainsi un maximum de bois en construction" précise Florent Vacher. Notre technicien conseil a ensuite découpé des bois jusqu'à un diamètre de 10 cm. Coupés en 3 mètres de long, ils correspondent à la demande des papeteries. Les gros bois secs ont été coupés en 13,20 mètres de long pour la palette. Ils sont destinés au marché italien. "Les surbilles et les petits bois ont été billonnés en 4,10 mètres, jusqu'à un diamètre de 22 cm ; pour un autre marché", observe Florent Vacher.

Pour la sciérie de la Coforêt, notre technicien a aussi fait couper des bois de 2,40 mètres. "Ceci permet de passer le bois sec jusqu'à un diamètre de 13 cm", explique Florent Vacher. "Cette sciène est la seule à pouvoir acheter ces bois. Nous l'avons reprise afin de sauver ce type de débouché". Les autres sous-produits ont été coupés en 4 mètres pour être utilisés en bois énergie. "Des chènes ont aussi été vendus en bois de chauffage. Vendre du bois de chauffage apporte un petit complément de revenu intéressant



à ses besoins. A la sortie, le propriétaire est gagnant". Pour pouvoir bénéficier du tri des bois, les propriétaires d'un même secteur ont tout intérêt à se grouper avant de couper. "A partir de 300 m³, nous pouvons commencer à faire du bon travail en matière de tri des bois" note Florent Vacher. La plus-value vient du tri des bois. Le scieur spécialisé achète le bois qui lui convient plus cher qu'un scieur achetant tous les bois tout venant, sur pied

Guillaume Borel - Coforêt - 04 77 50 58 07 - 71400 - Email : g.borel@coforêt.com